

LE MOT

DU PRESIDENT



Le troisième trimestre de l'année 2009 a été marqué par une très forte implication de la profession agricole dans la conduite et l'appropriation de certaines activités, parmi lesquelles l'approvisionnement en engrais chimiques des producteurs, la mise en place du processus d'enregistrement des exploitations Agricoles, la capitalisation des résultats des premiers projets d'innovation financés sur les ressources du Programme d'Appui au Développement économique de la zone Office du Niger (PADON) et des actions de suivi.

Ainsi, les résultats obtenus par notre commission centrale d'approvisionnement en 2009/2010 sont une fois encore encourageants. La quantité globale livrée cette campagne a augmenté de 15 %, comparée à celle de la précédente. Les prix contractualisés sont motivants puisque inférieurs à ceux obtenus par notre ministère de tutelle dans le cadre de l'initiative Riz.

Pour faire face aux responsabilités à elles assignées par la Loi d'Orientation Agricole, notre CRA et celle de Mopti vont mettre en œuvre, sous la direction de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), un projet pilote d'enregistrement des exploitations Agricoles familiales et des entreprises Agricoles. L'APCAM a élaboré, dans une démarche participative impliquant les grandes organisations nationales et divers services techniques spécialisés de l'Etat, un ensemble d'outils et un mode opératoire qui seront testés au cours de ce pilote. La démarche se veut volontaire et devra permettre à terme aux exploitations Agricoles de s'identifier de façon unique et d'accéder ainsi à la reconnaissance de leur profession.

Aussi, pour soutenir la dynamique née autour du crédit engrais de l'initiative Riz, des paysans du Kouroumari en zone Office du Niger, appuyés par les structures techniques et financières, ont mis en place un système de veille basé sur le suivi par exploitation et par village.

Par ailleurs, les résultats des premiers projets d'innovation, portant sur la pisciculture associée à l'aviculture et le test de variétés de riz performantes et tolérantes à la virose, incitent à l'optimisme. Des mesures sont d'ores et déjà prises pour assurer la mise à disposition de ces résultats auprès des paysans qui se sont volontairement manifestés suite aux visites d'échanges organisées par notre CRA en rapport avec les prestataires (Centre piscicole de Molodo, CRRR de Niono), tout en conservant une certaine prudence tant que ces techniques innovantes ne sont pas pleinement mises au point techniquement.

Comme on le constate aisément, les paysans s'assument réellement quand on leur fait confiance.

Mamadou Baba KONE

SOMMAIRE

Dossier thématique 2

- L'enregistrement des exploitations Agricoles familiales et entreprises Agricoles
- La Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais : les résultats de 2009/2010
- la Fédération des Centres Faranfasi so de Niono : une diversification progressive des services rendus.

Le trimestre en bref 3

- Les premiers résultats des projets d'innovation paysanne financés en zone Office du Niger
- Les visites inter-paysannes organisées dans le cadre des projets d'innovation
- Les nouveaux projets d'innovation sélectionnés

Quelques chiffres clés 3

Infos diverses 4

- Le quatrième comité de suivi conjoint des volets AMVA et AGESE du Programme PADON
- Des producteurs de la zone du Kouroumari s'impliquent dans le recouvrement du crédit engrais de l'initiative Riz

A retenir 4



Projet d'amélioration de la production laitière par sélection à noyau ouvert (financé sur le fonds d'innovation du PADON)

DOSSIER THEMATIQUE

L'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET ENTREPRISES AGRICOLES : La mise en place d'un pilote au niveau de la région de Ségou

La Loi d'Orientation Agricole confère aux Chambres d'Agriculture la responsabilité de l'enregistrement des exploitations Agricoles familiales et des entreprises Agricoles en vue de leur immatriculation auprès des services techniques compétents.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, en étroite collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), s'est proposée comme Chambre d'Agriculture pilote pour tester ce dispositif d'enregistrement et a inscrit cette activité dans son Programme d'Exécution Technique et Financière pour l'année 2010 sur les ressources du Programme d'Appui au Développement économique de la zone Office du Niger financé par l'Agence Française de Développement.

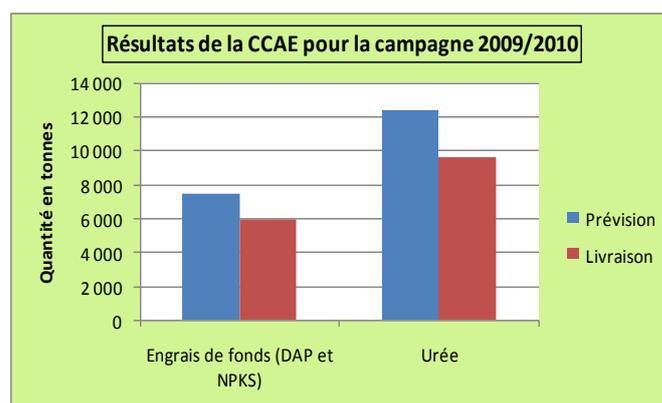
Les élus de la CRA, réunis en commission de travail, ont réfléchi au dispositif institutionnel, au mode opératoire et aux outils les plus adéquats pour mener ce pilote d'enregistrement, sur la base des propositions de l'APCAM, de manière à rendre cette démarche la plus accessible et la moins contraignante possible pour les exploitants Agricoles.

La mise en place du pilote est aujourd'hui en cours de finalisation. Pour la phase pilote, deux cercles ont été choisis par l'assemblée consulaire de la CRA lors de sa dernière session : Tominian et Macina. L'opération d'enregistrement sera menée, à partir du mois de mars 2010, dans la moitié des communes de ces cercles. Elle sera conduite par une équipe d'enregistrement, constituée d'un élu et d'un animateur de chaque DLCA, qui se déplacera au niveau communal selon un calendrier pré-établi et restera cinq jours dans chaque commune afin d'enregistrer les exploitants Agricoles.

Cette démarche d'enregistrement est volontaire. Elle permettra aux exploitants Agricoles de s'identifier de manière unique et d'accéder à une reconnaissance de leur profession. A travers une meilleure connaissance de ses ressortissants, la CRA de Ségou pourra mettre en place des plans de développement agricole adaptés aux besoins réels. L'APCAM et la CRA de Ségou comptent sur une large mobilisation des exploitants Agricoles afin que cette opération pilote soit une réussite.

L'APPUI A LA CCAE : un bilan 2009 positif

Les résultats de la CCAE pour la campagne 2009/2010 sont encore une fois très encourageants. La quantité globale livrée cette campagne a augmenté de 15 % par rapport à celle de l'année dernière (15 551 tonnes contre 13 556 tonnes en 2008/2009). Par ailleurs, les prix obtenus par la Commission (335 000 FCFA/tonne de DAP, 370 000 FCFA/tonne de NPKS et 272 500 FCFA/tonne d'urée) sont inférieurs aux prix obtenus par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'Initiative Riz (373 000 FCFA/tonne pour les engrais de fonds et 308 700 FCFA/tonne d'urée). Néanmoins le montant total des livraisons d'engrais n'a pas atteint les prévisions, et ce principalement à cause des difficultés d'accès au financement BNDA des OP du Moyen Bani/Bla et Julier Ton de Tamani.



LA FEDERATION DES CENTRES DE PRESTATIONS DE SERVICES FARANFASI SO DE NIONO : une diversification progressive des services rendus.

Faranfasi So est à l'heure actuelle reconnue pour la qualité d'un certain nombre d'appuis conseils qu'elle rend à des organisations paysannes et à des producteurs. Ces appuis s'organisent dans un cadre cohérent en prenant des OPA à la base ayant des difficultés et en les faisant passer progressivement à un niveau où elles peuvent envisager de se développer. Certains de ces appuis relèvent de missions de service public, notamment au niveau de l'alphabétisation, du conseil à l'exploitation familiale et des activités auprès des groupements féminins et des OPA en difficultés.

Ces conditions d'intervention font, qu'en l'absence d'une masse critique d'OPA et de producteurs performants, le dispositif Faranfasi so, appuyé financièrement depuis de nombreuses années, est loin d'être autonome, les cotisations ne couvrant qu'une très faible part des besoins financiers de la fédération et des Centres.

Faranfasi so, appuyé dans ses réflexions par la CRA de Ségou, a donc défini au cours de ce deuxième semestre 2009, les grandes orientations stratégiques qu'elle souhaitait adopter pour les cinq prochaines années pour sécuriser la structure et dynamiser son développement.

Sur la période 2010-2014, les élus de Faranfasi so ont notamment fait le choix de :

- consolider les services d'appui-conseil qui la fondent (alphabétisation, appui aux OP endettées, et conseil à l'exploitation familiale) et toucher un plus grand nombre d'OP sur ses zones d'intervention actuelles, tout en ouvrant deux nouveaux centres (sur Ké-Macina et Bévani)
- innover, en proposant de nouveaux services à ses membres qui s'inscrivent dans une logique d'équilibre financier de la structure : achat d'engrais, fourniture de semences, commercialisation du riz paddy et étuvé. Pour affiner son approche et garantir sa viabilité, la Fédération souhaite dans un premier temps répondre dans un rôle de mandataire à la demande de ses OPA adhérentes, de les appuyer dans l'achat d'intrants et la commercialisation. Dans les années futures, et, forte de cette expérience de mandataire, la Fédération pourrait évoluer vers une union de coopératives assurant notamment l'approvisionnement de ses membres et la commercialisation de leurs productions.

LE SEMESTRE EN BREF

LE FONDS D'INNOVATION EN ZONE OFFICE DU NIGER :

Les premiers résultats des projets financés

1-Projet « Pisciculture associée à l'aviculture » de l'association des ressortissants du Kouroumari (Cercle de Niono) : *Les bénéficiaires satisfaits en dépit de résultats économiques déficitaires.*

La grande pêche organisée le 14 août 2009 a bouclé le cycle d'élevage de 290 jours. Les résultats font ressortir :

- Un faible taux de survie des poissons imputable selon le prestataire à la longue période de pêche (étalée sur 26 jours),
- Des rendements obtenus (908 kg) nettement inférieurs aux prévisions du projet (1 200 à 1 500 kg) alors que des expériences similaires conduites ailleurs en Afrique ont donné 5 000 kg par ha et par an,
- Un déficit global de 3 795 050 FCFA dont 2 426 485 FCFA pour les étangs d'innovation

Forts de l'expertise acquise, les membres de l'association ont décidé de reconduire l'expérience sur fonds propres en 2010 en portant une attention particulière aux recommandations formulées dans le rapport bilan à savoir :

- commencer l'activité avant la période de froid,
- pailler la toiture des poulaillers afin de réduire la mortalité des poules, et utiliser des jeunes pondeuses pour augmenter le taux de ponte,
- produire des alevins sur le site et constituer en période de récolte un stock suffisant d'aliment (son de riz, maïs,..) pour minimiser les charges,
- définir une stratégie de commercialisation et de communication sur la pêche,
- utiliser les eaux de vidange des étangs pour irriguer des parcelles maraîchères ou rizicoles.

2-Projet « Amélioration de la production laitière bovine des élevages traditionnels en zone Office du Niger par la sélection à noyau ouvert » : *Des résultats qui améliorent le membership de la SOCOKNYT.*

On note une meilleure maîtrise de la gestion de la SOCOKNYT (tenue de documents comptables, réflexion sur l'utilisation des excédents d'exploitation), et des techniques d'élevage, y compris les outils du PSNO.

L'optimisme est permis en dépit des difficultés liées principalement à la faible production laitière (entre 15 et 40 litres de lait collectés par jour sur une prévision de 80 litres) s'expliquant par le mauvais embonpoint des animaux au moment du regroupement. Le laxisme dans le choix des vaches à regrouper par les éleveurs, et un manque de supplémentation des animaux avant le regroupement, en seraient la cause.

Le caractère de ce projet résidant dans le transfert de la méthode SNO aux éleveurs et sa bonne appropriation, il importe que le CRRA de Niono renforce son action de formation des éleveurs à tous les stades du processus de sélection, en leur transférant les outils et connaissances nécessaires.

En perspective, tout en corrigeant les faiblesses constatées, la SOCOKNYT s'est engagée à construire un atelier d'embouche et un magasin de stockage et de commercialisation d'aliment du bétail

3-Projet « Test de variétés de riz performantes et tolérantes à la virose » : *des motifs de satisfaction des promoteurs.*

Rappelons que pour cette campagne d'hivernage 2009, quatorze paysans avaient été retenus pour la multiplication des semences de Was 49-B-B-9-1-4-3 et de NERICA L1a, à raison de 35 kg pour 0,5 ha et sur la base de sept paysans pour chaque variété. Les paysans ont bénéficié de l'appui/conseil de leur prestataire, le CRRA de Niono, sur les opérations de repiquage, de fertilisation et de désherbage.

Un agent en charge du contrôle de semences au secteur d'Agriculture de Niono a effectué tous les contrôles réglementaires : aucune parcelle n'a été déclassée. L'opération de conditionnement est en cours. Il reste à espérer que les analyses au Labosem donnent de bons résultats.

L'organisation de visites inter-paysannes par la CRA

La pêche des étangs du « projet aviculture associé à la pisciculture » et la période de maturité du riz du « test de variétés performantes et tolérantes à la virose » ont été mises à profit pour organiser des visites paysannes. Ces visites ont regroupé près de 200 participants, parmi lesquels figuraient des producteurs, des conseillers agricoles de l'Office du Niger et de Faranfasi so, des élus de la Chambre d'Agriculture et des communes rurales de Diabaly, Sokolo et Dogofry, ainsi que les autorités administratives.

Des participants ont manifesté un intérêt marqué pour les résultats des deux tests. Des pisciculteurs notamment de Macina se sont engagés à adopter les techniques de l'aviculture/pisciculture pendant que de nombreuses demandes de semences de riz Was 49 et NERICA L1a sont parvenues auprès des paysans multiplicateurs. Il reste à espérer qu'ils bénéficient de l'appui/conseil nécessaire auprès des services techniques compétents.

Deux nouveaux projets financés

Deux projets portant respectivement sur « le stockage et la conservation de la paille de riz dans les silos en banco en zone Office du Niger » et « la gestion rationnelle du troupeau bovin en zone Office du Niger » retenus par la troisième commission de sélection des projets ont été financés pour une subvention totale de 19 101 100 FCFA.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Les prix de certains produits agricoles de consommation courante ont évolué, au cours du 3^{ème} trimestre 2009, dans les fourchettes suivantes :

	Prix du Kg
Riz	350 F cfa
Mil	De 175 à 190 F cfa
Sorgho	De 175 à 190 F cfa
Maïs	175 F cfa
Niébé	De 300 à 250 FCFA
Fonio	400 F cfa
L'arachide	350 F cfa

Constat : Par rapport au précédent trimestre, les prix ont connu une légère hausse, à l'exception de ceux du niébé en baisse, de l'arachide et du fonio demeurés stables.

Source : ULCD-OMA de Ségou

INFORMATIONS DIVERSES

- **Le quatrième comité de suivi conjoint des volets AMVA et AGESE du Programme d'Appui au Développement économique de la zone Office du Niger (PADON) :**

C'est le 14 août 2009 que s'est tenu ce comité à Niono dans la salle de réunion de la zone Office du Niger. Quarante-cinq membres statutaires y ont participé en plus des représentants du ministère de l'agriculture (M. Mamadou B Diallo du volet APID) et de l'Agence française de développement (Mlle Caroline Brunet). Aux termes des travaux, les recommandations suivantes ont été retenues :

Volet AMVA (Chambre Régionale d'Agriculture):

- Orienter le fonds d'innovation vers le financement de projets constituant des réponses aux problèmes rencontrés par les producteurs de la zone Office du Niger,
- Faciliter le dialogue entre les structures de l'Etat en charge de la gestion de l'approvisionnement en engrais de l'initiative Riz (services techniques et institutions de financement), les fournisseurs et les producteurs en vue d'une gestion rationnelle de la subvention,
- Appuyer les paysans à mieux vendre leur production de riz à travers la mise en place d'une faîtière régionale regroupant les principales organisations de riziculteurs de la Région.

Volet AGESE (Office du Niger) :

- Eviter l'assèchement du Rétail en l'absence de toute certitude quant au démarrage effectif des travaux de réhabilitation,
- Procéder à une large campagne d'information et de sensibilisation des producteurs de la zone Office du Niger sur le test de tarification volumétrique de l'eau en vue de leur en faciliter la compréhension.

- **Des producteurs de la zone du Kouroumari de l'Office du Niger s'impliquent dans le recouvrement du crédit engrais de l'initiative Riz:**

L'avènement de l'initiative Riz fut salubre pour nombre de riziculteurs de notre Région. Pour en pérenniser les acquis, une vaste campagne de sensibilisation a été développée sur 9 radios contractantes de notre Région par la CRA. Entre autres effets, la naissance en 2008/2009 dans la zone Office du Niger du Kouroumari d'une commission dédiée exclusivement à une saine gestion du crédit engrais de l'initiative Riz en assurant un suivi du remboursement par exploitation et par village. Elle a été créée pour cinq ans mais pourrait se pérenniser en fonction de son efficacité. Cette commission est composée d'un représentant de l'Office du Niger, de la FCRMD, des CVECA et de Faranfasi so.

La démarche de la commission consiste en réunions mensuelles, en missions de terrain et en émissions radios. Les résultats obtenus sont aujourd'hui satisfaisants et incitent à l'optimisme quant à l'installation d'une nouvelle mentalité des producteurs face au crédit, qui se rembourse désormais avec un taux avoisinant les 98 %. Pour le reliquat à payer, les responsabilités sont situées, les raisons analysées et les mesures idoines prises pour un respect strict des engagements pris.

Un récit de M. Barima Diarra, représentant FCRMD dans la commission et 1^{er} vice-président de la Chambre locale d'Agriculture de Niono, Cel : 78 78 80 02

A RETENIR

- **Formation des responsables des OPA à leurs rôles et responsabilités dans le cadre du dispositif de suivi des stocks de riz paddy et de riz marchand commercialisables en zone Office du Niger : Novembre 2009**
- **Tenue de la quatrième et dernière réunion de la commission de sélection des projets d'innovation paysanne : Novembre 2009.**
- **Tenue de la 2^{ème} session de l'assemblée consulaire de la CRA de Ségou au titre de l'année 2009 : Décembre 2009.**
- **Tenue du cinquième comité conjoint de suivi des volets AMVA et AGESE, suivi du comité de pilotage du PADON : Décembre 2009 à Ségou.**

NOUS CONTACTER

**Chambre Régionale
d'Agriculture de Ségou
BP 372
SEGOU
Tél. : 21 32 03 02
Mail : crasegou@yahoo.fr**

Equipe de Rédaction :

Directeur de rédaction : Fousseyni Diakité,
Secrétaire Général de la CRA
Collaborateurs : Amadou Maïga, M'Pé Dao,
Amady Diaw, Mahmoud Maïga.

Avec l'appui du Président de la CRA et de
Virginie Barthès de CA 17 International /
Africonsult